

# Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

**Nom:** OXYBIO

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0053

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0028015-0000

## Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>Meta RCP 1</b>	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
6. Autres informations	7
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	8

## Partie 1. - Premier niveau d'information

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom

OXYBIO

#### 1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

#### 1.3. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Intergaz et Services
	Adresse	38 avenue du Général de Gaulle 64000 Pau France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0053	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0028015-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	28/06/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	20/01/2032	

#### 1.4. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	VWR International bcba/sprl
<b>Adresse du fabricant</b>	Haasrode Researchpark 2020, Geldenaaksebaan 464 B-3001 Leuven Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Haasrode Researchpark 2020, Geldenaaksebaan 464 B-3001 Leuven Belgique

<b>Nom du fabricant</b>	Mexel Industries
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.A. de Verberie, route de Compiègne 60410 Verberie France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Z.A. de Verberie, route de Compiègne 60410 Verberie France

### 1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Arkema France
<b>Adresse du fabricant</b>	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Arkema France - Route de Vizille 38560 Jarrie France

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Arkema GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Tersteegenstrasse 28 D-40474 Düsseldorf Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Am Hauptor Bau 2410 D-06237 Leuna Allemagne

<b>Substance active</b>	1315 - Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	Solvay Chimie SA
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de Ransbeek 310 1120 Bruxelles Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Schepersweg 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

## 2. Composition et formulation de la famille de produits

## 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	12 - 12

## 2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

### 1. Informations administratives sur le méta-RCP

#### 1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

#### 1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	12 - 12

## 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Porter des équipements de protection des yeux/du visage.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....  
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection des surfaces dures non poreuses par voie aérienne

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique:  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: -

Nom scientifique:  
Nom commun: Mycobactéries tuberculeuses  
Stade de développement: -

Nom scientifique:  
Nom commun: Spores bactériennes  
Stade de développement: -

Nom scientifique:  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: -

Nom scientifique:  
Nom commun: Champignons  
Stade de développement: -

Nom scientifique:  
Nom commun: Bactériophages  
Stade de développement: -

**Domaine d'utilisation**

Intérieur

Intérieur (domaine industriel - principalement pharmaceutique, domaine médical et collectivités) sur des surfaces propres, dures et non poreuses.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Vaporisation  
Description détaillée:  
Vaporisation.

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: Activité bactéricide et levuricide : 6,07 g de produit par m3. Activité fongicide, tuberculocide, sporicide et phagicide : 12,84 g de produit par m3.  
Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
Activité bactéricide et levuricide : 6,07 g de produit par m3

Activité fongicide, tuberculocide, sporicide et phagicide : 12,84 g de produit par m3

Temps de contact de 2h après diffusion

Conditions d'emploi :  
Température : +18-25°C  
Humidité relative : 40-80%  
Volume des pièces : entre 30 et 150 m3 (temps de diffusion entre 7 et 34 min)  
Conditions de propreté

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteilles HDPE : 1 L et 2;5 L.

Jerrycan HDPE : 5 L et 10 L.

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer et sécher soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Vérifier la compatibilité des matériaux à désinfecter avant application.
- Le produit doit être utilisé avec des atomiseurs conçus pour fonctionner avec du peroxyde d'hydrogène et doivent répondre aux caractéristiques suivantes :
  - Taille des particules : Dv (50) 14.2 µm
  - Vitesse de diffusion : 27 ml/min
- L'utilisateur doit toujours effectuer au préalable une validation microbiologique de la désinfection dans les locaux à désinfecter (ou dans un local standard approprié, le cas échéant) avec les appareils à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces locaux peut être établi et utilisé par la suite.
- Avant le début du cycle de désinfection, la pièce traitée est scellée. Dans la pièce, veiller à ouvrir les portes des armoires, tiroirs, etc...
- Utiliser uniquement dans des zones inaccessibles au grand public et aux animaux de compagnie.



## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une protection oculaire ou faciale lors de la manipulation des bouteilles, des conteneurs et des tuyaux de l'appareil.
- Ne pas respirer la brume et les vapeurs.
- Éviter tout contact avec les yeux ou la peau.
- Toujours se laver les mains après la manipulation.
- Le retour dans les pièces traitées n'est autorisé que lorsque l'équipement de mesure indique que la concentration en peroxyde d'hydrogène dans l'air ambiant est de 0 ppm,
- Après traitement, la pièce doit être ventilée, de préférence par ventilation mécanique.
- La durée de cette ventilation doit être établie d'après la mesure de la concentration de peroxyde d'hydrogène avec un équipement de mesure approprié. Dans les cas où le retour dans la pièce est nécessaire avant qu'une ventilation suffisante n'ait eu lieu, des EPI (équipement de protection respiratoire, gants de protection chimique, combinaison de protection chimique, protection des yeux) approprié peuvent être nécessaires. Le type d'EPI et le type de filtre (lettre de code, couleur) doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit. Le matériau des gants est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- Le retour d'autres personnes dans les pièces traitées ne peut se faire qu'après ventilation et lorsque les surfaces traitées ont séché.
- Aucune denrée destinée à la consommation (humaine ou animale) et aucun animal de rente ne doit être présent dans la pièce traitée.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin  
EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :  
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.  
Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:  
Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Tenir à l'écart de toutes sources d'ignition et de matériaux inflammables.
- Durée de stockage du produit : 24 mois.
- Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation humaine et animale.

## 6. Autres informations

-

## 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

<b>Nom commercial</b>	OXYBIO L12	Marché: FR
<b>Numéro de l'autorisation</b> <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0028015-0001 1-1	

---

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	12

---